

L'écrivain canadien et les échanges internationaux

Naïm Kattan

Volume 12, numéro 3, mai-juin 1970

L'exploitation de l'écrivain : son travail et son salaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60298ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kattan, N. (1970). L'écrivain canadien et les échanges internationaux. *Liberté*, 12(3), 117-121.

L'écrivain canadien et les échanges internationaux

On importe au Canada chaque année des imprimés pour environ \$400 millions, et on en exporte pour \$25 millions. Disons tout de suite que l'écart entre l'importation et l'exportation est inscrit dans la nature des choses. Les deux langues d'édition au Canada sont celles des plus grands pays d'édition dans le monde. Le lecteur canadien peut lire dans sa propre langue des ouvrages publiés en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et aussi dans de nombreux autres pays anglophones et francophones comme la Belgique, la Suisse, l'Australie, la Nouvelle-Zélande... Ajoutons que le lecteur canadien s'alimentera toujours aux sources de sa culture et qu'il continuera à lire les écrivains français, britanniques ou américains aussi bien classiques que contemporains.

C'est là une question commerciale d'ordre général. Bien sûr, on peut imaginer diverses solutions radicales. On peut, par exemple, songer à limiter la quantité de livres que l'on importe ; l'on peut imposer des taxes élevées à l'importation des imprimés.⁽¹⁾ De telles solutions cependant seraient

(1) Il y a des taxes d'importation sur les livres de langue anglaise ; il n'y en a pas sur ceux de langue française.

désastreuses sur le plan culturel. L'écrivain est touché certes par l'aspect commercial de l'édition, mais il est tout autant affecté par les conséquences culturelles des décisions commerciales.

L'on constate de grandes différences dans l'édition au Canada anglais et au Canada français. Sans doute y a-t-il à Toronto des firmes bien établies. Mais généralement elles sont les filiales de grandes maisons d'édition britanniques, et dans certains cas américaines. Par rapport à ces firmes les éditeurs canadiens-français donnent une image plus artisanale. Ceci représente parfois un avantage pour l'écrivain. En effet, une grande maison canadienne-anglaise pèse pendant longtemps la décision de publier un roman ou un recueil de poésie. Comme la maison est bien organisée, elle dispose d'un personnel relativement nombreux et des lecteurs compétents qui, le cas échéant, peuvent travailler avec l'écrivain à la correction de son manuscrit. Le livre fini résulte d'un travail professionnel. L'éditeur tente de conclure des accords avec des éditeurs américains et britanniques pour faire paraître l'ouvrage de son auteur canadien à New-York et à Londres. Parfois, si le manuscrit est rejeté par ses collègues des deux métropoles, il en retarde la publication quand il ne l'annule pas. Souvent l'auteur anglophone soumet son manuscrit directement à des éditeurs américains et britanniques qui peuvent à leur tour conclure un accord avec un collègue de Toronto qui le co-éditera. Du fait même que les maisons d'édition de langue anglaise soient des filiales d'éditeurs britanniques ou américains l'auteur anglophone accède au marché international quand il est publié à Toronto. Mais si l'éditeur britannique ou américain représente toujours une troisième partie dans l'accord qu'il peut conclure avec la firme torontoise, cela ne manque de créer pour le jeune écrivain une situation extrêmement difficile. Son contact avec son éditeur est faussé et ses chances de voir son manuscrit publié deviennent plus restreintes, d'où la floraison des petites maisons d'édition plus ou moins artisanales, qui sont d'ailleurs souvent fondées par les poètes et les romanciers eux-mêmes. Le cas de l'écrivain canadien-français est bien différent puisque dans leur immense majorité les poètes, les romanciers, les

essayistes canadiens-français s'adressent d'abord à des maisons d'édition de Montréal ou de Québec. Leur marché, bien que restreint, est plus homogène que celui de l'écrivain canadien-anglais qui doit s'adresser à des lecteurs qui s'étendent sur tout un continent. Et cependant si l'écrivain canadien-français n'accède pas au marché international, il se rend compte rapidement que son public, bien que fidèle, finit par plafonner, d'où la nécessité d'avoir accès au marché mondial. D'ailleurs, les éditeurs canadiens-français l'ont bien compris, qui depuis quelques années font des efforts soutenus pour affirmer leur présence dans les diverses foires du livre. Ils sont évidemment appuyés par les gouvernements fédéral et provincial. L'on ne peut pas dire que l'on ait obtenu déjà des résultats très tangibles de la présence des éditeurs canadiens-français à Francfort. Cependant, les indices encourageants sont nombreux. Ainsi, d'après le rapport publié par le directeur de l'agence littéraire des éditeurs canadiens-français, qui a d'ailleurs publié un catalogue des ouvrages de langue française traduits au Canada et publiés ou traduits à l'étranger, l'on a obtenu grâce à la présence des éditeurs canadiens-français, l'année dernière à Francfort, les résultats suivants :

1) **11 maisons membres de l'Association des Editeurs canadiens :** options pour 17 titres en langue espagnole, 8 titres en langue italienne, 2 titres en langue polonaise et 14 titres en co-éditions pour la Belgique.

2) **Des éditeurs présents à Francfort :**

Editions de l'Homme : 30 options (Portugal, Allemagne fédérale, Espagne, etc...)

Editions du Jour : 8 options (Espagne, Italie, Allemagne fédérale et Yougoslavie ainsi que des droits connexes).

Editions Fides : 24 options.

Editions Paulines : 19 options (Italie, Espagne, Portugal).

Cercle du Livre de France : 2 options en Allemagne et 2 en Pologne.

Je ne sais pas combien de ces options ont abouti à de véritables contrats. Je voudrais ajouter que les éditeurs canadiens-français sont présents également à la Foire du Livre de Bruxelles et au Festival du Livre de Nice.

Je voudrais résumer les possibilités qui s'ouvrent aux écrivains canadiens de langue française, et je me restreindrai à cela, sur le marché mondial : 1) par les contrats directs entre éditeurs canadiens-français et éditeurs étrangers pour des traductions, (les foires du livre facilitent ces contacts). 2) *Les co-éditions* : Depuis quelques années des éditeurs français et belges s'intéressent à co-éditer avec des collègues de Montréal ou du Québec des ouvrages d'auteurs canadiens. Je pense que cette pratique va être de plus en plus fréquente et ceci pour diverses raisons. L'éditeur français ou belge qui s'intéresse à un écrivain canadien peut minimiser les coûts de son édition s'il conclut un accord avec un éditeur canadien qui fera imprimer avec une couverture différente pour le compte de l'éditeur français ou belge un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage qu'il publie au Canada. Ceci devient encore plus évident quand il s'agit d'ouvrages traduits de l'anglais. Les coûts de la traduction sont déjà absorbés par l'éditeur canadien-français et l'éditeur de Paris ou de Bruxelles peut investir un minimum d'argent pour faire paraître l'ouvrage de l'auteur canadien. Ce fut le cas, par exemple, des livres de Marshall McLuhan. Il est possible de prévoir des échanges dans la co-édition. Ainsi, on peut facilement imaginer un écrivain belge qui verra son oeuvre publié en même temps à Montréal et à Bruxelles et qui sera découvert par deux publics à la fois. En échange, un poète ou un romancier canadien-français pourra être présenté simultanément aux lecteurs montréalais et bruxellois. Un tel accord sera plus facile à conclure avec des éditeurs belges dont le marché ressemble, dans sa dimension, à celui de l'éditeur canadien-français. Sans doute, existe-t-il déjà à Montréal un exemple d'édition canadienne d'ouvrages français en l'occurrence ceux qui sont distribués aux membres du Cercle du Livre de France. Il s'agit là d'un club.

3) La diffusion :

Il y a beaucoup d'améliorations à apporter dans ce domaine. On a déjà ouvert à Paris un centre de diffusion de livres canadiens-français (la Librairie l'Ecole). L'éditeur belge

Vander est maintenant chargé d'un centre de diffusion de livres canadiens-français en Belgique et l'on prévoit l'ouverture d'autres centres en Suisse et aux Etats-Unis. On a constaté cependant qu'une partie importante de ceux qui fréquentent le Centre de diffusion du livre canadien-français à Paris sont des Canadiens installés dans cette ville. Ceci n'est que normal mais il faut cependant élargir le cercle de lecteurs de l'écrivain canadien-français pour atteindre le grand public de la francophonie. La solution est-elle d'augmenter le nombre des centres de diffusion, de les élargir ou de conclure des accords de co-éditions et de distribution avec des éditeurs français, belges et suisses qui ont l'avantage d'être déjà installés dans leur pays et qui en connaissent tous les rouages ?

Je pense qu'il faut faire usage des deux instruments. Les éditeurs canadiens-français en sont conscients. Les gouvernements le sont aussi et leur apportent leur appui dans cette entreprise. Mais ce qui est essentiel c'est qu'il existe un plus grand nombre d'écrivains canadiens-français qui ont quelque chose à dire à un public mondial. Le moment est bien propice, par conséquent, de leur ouvrir les portes du marché mondial.

NAÏM KATTAN